

RISQUES PROFESSIONNELS BOULANGERIE PÂTISSERIE

22 janvier 2018

Près d'un tiers des accidents de travail en boulangerie sont liés aux manipulations et manutentions manuelles. Viennent ensuite les chutes et glissades ainsi que les affections respiratoires de mécanisme allergique (asthme du boulanger déclenché par l'inhalation répétée de poussières de farine)...

L'activité de boulanger-pâtissier est donc une activité à risques. Et sans un minimum de précautions, cette activité peut s'en trouver pénalisée. Petit rappel des règles essentielles à observer pour maintenir un niveau de sécurité optimal et assurer une qualité de travail irréprochable.

Les gestes de votre métier	Les risques associés	Les précautions à prendre
MANIPULER LA FARINE ET RESPIRER LA POUSSIÈRE DE FARINE	<ul style="list-style-type: none">• Peut provoquer des irritations de la peau et des yeux.• Peut entraîner des manifestations allergiques (éternuements, nez qui coule).• Peut dégénérer en affections respiratoires (asthme).	<ul style="list-style-type: none">• Mettre l'eau avant la farine et verser la farine en relevant le sac.• Utiliser les capots des machines.• Nettoyer avec un aspirateur.• Utiliser le tamis pour le fleurage.
GOÛTER LES PRODUITS SUCRÉS ET INHALER LE SUCRE EN SUSPENSION DANS L'AIR	<ul style="list-style-type: none">• Provoque des caries dentaires.• L'excès de sucre peut conduire au diabète.	<ul style="list-style-type: none">• Éviter de goûter systématiquement les préparations.• Éviter de vaporiser le sucre glace.• Se laver les dents plusieurs fois par jour.• Consulter son dentiste tous les 6 mois (en lui précisant votre métier).• Éviter de grignoter ou de boire des boissons sucrées dans la journée.
VERSER DU LIQUIDE BRÛLANT	<ul style="list-style-type: none">• Inattention ou précipitation peuvent entraîner des brûlures sur les mains ou les avant-bras.	<ul style="list-style-type: none">• Être vigilant.• Se protéger les mains et les avant-bras.• Ranger les espaces de travail.
UTILISER DES APPAREILS ET OUTILS COUPANTS	<ul style="list-style-type: none">• Peut provoquer des coupures.	<ul style="list-style-type: none">• Débrancher les machines pour les nettoyer.• Attention aux parties coupantes.
UTILISER DES APPAREILS ET OUTILS COUPANTS	<ul style="list-style-type: none">• Peut provoquer des coupures.	<ul style="list-style-type: none">• Débrancher les machines pour les nettoyer.• Attention aux parties coupantes.
PORTER DES CHARGES LOURDES	<ul style="list-style-type: none">• Peut entraîner des problèmes de dos (lumbagos, sciatiques).	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à garder le dos droit.• Prendre les charges en pliant les genoux.
SE DÉPLACER DANS LE LABORATOIRE	<ul style="list-style-type: none">• Peut provoquer glissades et chutes (hématomes, entorses, fractures).	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyer les sols.• Retirer les obstacles au sol.

PRÉVENIR LES RISQUES : QUELS SONT LES ENJEUX

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés.

Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ?

Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- vous devez remplacer votre salarié absent et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité, en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous.

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE SOUFFRIR !

ACCIDENT DU TRAVAIL

Les accidents du travail les plus fréquents pour ce métier :

47% concernent les membres supérieurs (y compris les mains et les doigts)

32% sont causés par les chutes et glissades

13% sont causés par l'outillage à main

MALADIES PROFESSIONNELLES

78% sont des troubles musculo-squelettiques

17% sont des affections respiratoires de mécanisme allergique

Analyse de la sinistralité des AT/MP de l'assurance maladie (données 2015)

... APPRENEZ À LES DÉJOUER.